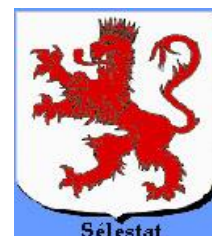


AMIS DES RENCONTRES CULTURELLES
ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

A R C A L SÉLESTAT ET ENVIRONS



Décharge des non-membres

La participation d'une personne extérieure et non-membre de l'association à une activité de l'ARCAL revêt un caractère exceptionnel et n'engage aucune responsabilité de l'ARCAL en lien avec cette participation : ces participants sont responsables de leur personne et par leur inscription à l'activité, ils renoncent à rechercher la responsabilité de l'organisateur de l'activité en cas d'incident ou d'accident.

Dans le cadre de nos activités et voyages, notre association peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les adhérents. En cas de refus lors des prises de vue, il appartiendra au membre de se retourner ou de se retirer pour ne pas apparaître sur le support vidéo ou photographique.

La présidente,
Edith STAHL

Je soussigné..... reconnais avoir pris connaissance et accepte ces dispositions.

Date et signature :